

» seulement il a donné à Sylvestre et à ses successeurs l'au-
 » torité temporelle, mais encore il leur a concédé les orne-
 » ments, les officiers, les gardes, et tous les honneurs at-
 » tachés à la dignité impériale. Afin que vous ne nous accu-
 » siez pas d'établir notre domination sur l'ignorance et sur
 » le mensonge, nous vous adressons la copie des privilèges
 » que Constantin a donnés à l'Église romaine. » Le saint-
 » père rapportait textuellement cette célèbre donation, que
 tous les savants ont reconnue comme apocryphe; il re-
 » prochait aux évêques grecs l'ordination des eunuques, qui
 étaient tolérés même sur les sièges épiscopaux; et il laissait
 éclater son indignation contre les prêtres de Constantinople,
 dont les mœurs étaient si révoltantes, qu'on ignorait, disait-
 il, si le clergé était composé d'hommes ou de femmes.

Enfin, Léon accusait le patriarche Michel d'ingratitude en-
 vers l'Église romaine sa mère, qui avait permis qu'il fût ho-
 noré comme prélat de la ville impériale. « On assure, ajou-
 » tait-il, que vous avez fermé les églises des Latins dans vos
 » contrées; que vous avez chassé des monastères les religieux
 » et les abbés d'Occident. Voyez cependant combien le saint-
 » siège est plus tolérant que vous, puisque nous souffrons
 » dans l'intérieur de Rome plusieurs couvents et plusieurs
 » temples de votre religion. »

Cette lettre exaspéra le clergé de Constantinople, qui per-
 sista dans son schisme et refusa de reconnaître l'autorité de
 Rome; mais l'empereur Constantin Monomaque, qui voulait
 obtenir le secours des Allemands et des Italiens contre les
 Normands, par l'entremise du pape, qui exerçait une grande
 influence sur l'esprit de Henri III, écrivit à Léon pour lui

témoigner qu'il désirait sincèrement rétablir l'union qui avait
 été détruite depuis deux siècles entre les Églises d'Orient
 et d'Occident. Le prince menaça même Michel Cérularius de
 le déposer s'il ne consentait à se soumettre au pontife re-
 lativement à la question du pain azyme.

Léon répondit ainsi à l'empereur : « Prince, nous vous
 » louons de vous être courbé devant notre suprême puis-
 » sance, et d'avoir proposé le premier de rétablir la concorde
 » entre le clergé de votre empire et notre Église; car dans
 » ces temps déplorables, tous les chrétiens doivent s'unir
 » pour exterminer cette nation étrangère qui veut s'élever
 » contre nous, le vicaire de Dieu. Ces Normands, nos en-
 » nemis communs, ont fait tomber sous leurs glaives nos
 » fidèles soldats; ils ont envahi le patrimoine de Saint-Pierre,
 » sans avoir égard à la sainteté de ces demeures; ils ont
 » forcé les couvents, massacré les moines, violé les vierges;
 » et brûlé les églises. Ces peuples sauvages, ennemis de Dieu
 » et des hommes, ont résisté aux prières, aux menaces et
 » aux anathèmes du saint-siège; ces barbares, endurcis dans
 » le pillage et dans le meurtre, ne redoutent plus la ven-
 » geance divine.

» Alors nous avons été obligé d'appeler de tous côtés des
 » secours pour dompter ces hordes du Nord; et nous-même
 » à la tête d'une armée nous avons voulu marcher contre eux,
 » et nous réunir à votre fidèle serviteur le duc Argyre, afin
 » de conférer avec lui pour chasser les Normands de l'Italie;
 » mais ces démons incarnés nous ont attaqué à l'improviste,
 » ils ont taillé en pièces toutes nos troupes, et se sont em-
 » parés de notre personne sacrée. Néanmoins, leur victoire

» leur inspire de grandes craintes, et ils redoutent que les
 » princes chrétiens ne viennent enfin les écraser et nous ar-
 » racher de leurs mains.

» Nous ne faiblirons pas dans la sainte mission que Dieu
 » nous a confiée; nous ne cesserons point d'exciter contre
 » eux les autres peuples, afin d'exterminer cette race mau-
 » dite. Nous n'imiterons pas nos prédécesseurs, ces évêques
 » mercenaires qui étaient plus occupés de leurs débauches
 » que des intérêts de l'Église romaine. Quant à nous, nous
 » voulons rétablir le saint-siège dans son antique splendeur,
 » et nous n'épargnerons ni l'or, ni le sang, pour rendre notre
 » trône digne de la majesté de Dieu. Déjà l'empereur Henri,
 » notre cher fils, s'avance à notre secours avec une nom-
 » breuse armée, et nous espérons que vous-même couvrirez
 » bientôt le Bosphore de vos voiles pour faire débarquer des
 » soldats sur les côtes de l'Apulie. Que ne dois-je pas espérer
 » maintenant pour la gloire du saint-siège, avec d'aussi puis-
 » sants secours? »

Dans sa lettre à Michel Cérularius, le pape lui donnait le
 titre d'archevêque de Constantinople. Il l'accuse d'ambition,
 d'hérésie et d'usurpation, ajoutant : « On affirme que vous
 » êtes simple néophyte, et que vous n'êtes point monté par
 » les degrés des ordres jusqu'à l'épiscopat. On prétend que
 » vous osez menacer les patriarches d'Alexandrie et d'An-
 » tioche de les priver de leurs anciennes prérogatives, afin de
 » les soumettre à votre domination; et que vous prenez par
 » une usurpation sacrilège le titre d'évêque universel, qui
 » n'appartient qu'à l'évêque de Rome. Ainsi, dans votre or-
 » gueil, vous osez vous comparer à nous-même, et contester

» notre infailibilité, au mépris des décisions des Pères et
 » des conciles orthodoxes, et même contre les apôtres; en-
 » fin vous persécutez les fidèles qui reçoivent l'Eucharistie
 » avec le pain azyme, sous prétexte que Jésus-Christ s'est
 » servi du pain levé pour instituer le sacrement de l'autel.
 » je vous prévien donc que vos doctrines impies seront ana-
 » thématisées par nos légats, et que votre conduite sera con-
 » damnée publiquement si vous persistez à nous refuser le
 » serment d'obéissance. »

Parmi les envoyés du pontife à Constantinople se trouvait
 Humbert, évêque de Sainte-Rufine ou de Blanche-Selve,
 ancien moine de l'abbaye de Moyen-Moustier, au diocèse de
 Toul, qui avait été tiré de son monastère par Brunon lorsque
 ce prélat parvint à la papauté; Pierre, métropolitain d'Amalfi,
 faisait également partie de cette ambassade, avec Frédéric,
 frère de Godefroi, duc de Lorraine et de Toscane, parent du
 pape et de l'empereur Henri le Noir. Ce dernier était alors
 diacre et chancelier de l'Église romaine; plus tard il fut élu
 souverain pontife.

Avant le départ des ambassadeurs pour la cour de Byzance,
 Léon reçut les lettres des évêques d'Afrique qui continuaient
 à veiller sur les chrétiens soumis à la domination des musul-
 mans; ils se plaignaient des entreprises ambitieuses du prélat
 de Gommi, et demandaient quel était le métropolitain dont ils
 devaient reconnaître la suprématie depuis que Carthage avait
 cessé d'être la capitale de l'Afrique. Le pontife, dans la ré-
 ponse qu'il adressait aux Africains, témoignait une profonde
 affliction de voir leur Église réduite à cinq évêchés, au lieu
 de trois cents qu'elle possédait avant d'être asservie par les

Arabes. Relativement au droit de métropole, il décidait qu'il n'était pas inhérent à l'importance profane des villes, mais qu'il résidait dans l'ancienneté d'un siège, ou dans la sainteté de sa fondation; qu'ainsi Carthage, malgré sa décadence, devait être considérée comme la métropole du diocèse, et son évêque comme ayant seul le droit de déposer les prélats et les prêtres, de les consacrer, et de convoquer les conciles provinciaux.

« Quant aux synodes généraux, sachez, ajoute le saint-père, » que sans notre autorisation ils ne peuvent être assemblés, et » que nul d'entre vous ne peut prononcer un jugement définitif contre ses frères, parce que les canons ont donné la » puissance souveraine au siège de Rome. » Ce qui est une imposture flagrante; car les papes se sont arrogé ce droit à l'aide des fausses décrétales, et non d'après les canons, qui le déféraient au contraire aux assemblées ecclésiastiques.

Pendant la captivité de Léon, on tint en France plusieurs conciles provinciaux. Le plus remarquable fut celui de Narbonne; l'archevêque Guifroy le présidait: on décréta vingt-deux canons pour confirmer la trêve de Dieu. Il fut défendu, sous peine des censures les plus terribles et d'exil perpétuel, de livrer aucune bataille ou combat singulier, depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à l'octave de l'Épiphanie, et depuis le dimanche de la Quinquagésime jusqu'à l'octave de Pâques, ainsi que pendant les autres jours de fêtes ou de jeûnes commandés par l'Église.

Il fut également défendu d'élever aucune forteresse ou muraille crénelée pendant la durée de la trêve, afin d'empêcher les seigneurs d'employer ces temps de repos à for-

tifier leurs domaines de murailles ou de fossés, et à les couvrir de tours imprenables. Les Pères du synode de Narbonne déclarèrent les oliviers des arbres sacrés, parce qu'ils fournissaient la lumière des basiliques et l'huile du saint chrême; et défense fut faite d'en couper un seul pied, sous peine d'anathème.

Léon était toujours retenu prisonnier à Bénévent; et quoiqu'il eût plus de cinquante ans, il étudiait la langue grecque avec une grande ardeur, à cause des relations qu'il voulait entretenir avec les empereurs de Constantinople. Cependant une maladie de tristesse et de langueur s'était emparée de lui et faisait de grands progrès; enfin, sentant ses forces diminuer, il fit appeler le comte Humfroi, l'un des chefs normands, et le somma de tenir la promesse qu'il lui avait faite de le conduire à Rome avant sa mort. Le comte après avoir fait constater par des gens de l'art la position du pape, le fit placer sur une litière, et l'accompagna lui-même dans la ville sainte avec une nombreuse escorte.

Léon resta plusieurs jours au palais de Latran pour régler ses dernières volontés; ensuite s'étant fait porter dans la basilique de Saint-Pierre, il reçut l'extrême-onction en présence d'un grand nombre d'évêques, d'abbés et d'ecclésiastiques, et fit une prière en allemand, demandant à Dieu d'être délivré promptement de ses souffrances, par la guérison ou par la mort; enfin il mourut le 19 avril 1054, après un règne de cinq ans et quelques mois.

L'Église a placé ce pontife au nombre des saints qu'elle honore. Platine rapporte que son palais était ouvert à tous les malheureux, et qu'un jour un vieillard, couvert d'une

lèpre horrible, s'étant présenté au palais patriarcal pour passer la nuit, le saint-père le fit mettre dans son propre lit, parce que tous les appartements étaient déjà occupés, et lui-même se retira dans l'oratoire de Latran. Le lendemain, lorsqu'il rentra dans sa chambre, le pauvre avait disparu, et le lit était enveloppé d'une auréole lumineuse : c'était Jésus-Christ lui-même, ajoute le naïf historien, qui avait revêtu la forme d'un mendiant lépreux pour éprouver la charité du pontife. La chronique d'Herman raconte également plusieurs miracles qui eurent lieu sur le tombeau de Léon.

On doit à ce pape la création des archichanceliers de l'Église romaine, dignité qu'il institua en faveur d'Hérimon, métropolitain de Cologne.

VACANCE DU SAINT-SIÈGE.

CONSTANTIN MONOMAQUE,
empereur d'Orient.

HENRI I^{er},
roi de France.

Réponse du cardinal Humbert à Michel Cérularius. — Réfutation des écrits de Nicéas sur le pain azyme. — Rétractation du moine Nicéas. — Excommunication du patriarche de Constantinople. — Michel Cérularius anathématise à son tour l'Église romaine. — Lettre du patriarche contre le clergé d'Occident. — Remarque sur le schisme des Grecs. — Origine des cardinaux.

Après la mort de Léon IX, le saint-siège resta vacant une année entière, les Romains n'osant procéder à l'élection d'un pontife sans l'autorisation de l'empereur Henri III.

Pendant cette vacance, il se passa en Orient des événements extrêmement importants. Les légats envoyés à Constantinople par Léon avaient été reçus avec de grands honneurs par Constantin Monomaque ; et Humbert profitant des bonnes dispositions de l'empereur, publia une réponse au manifeste lancé par Michel Cérularius et par Léon d'Acride contre les ecclésiastiques latins. Cette réfutation est dialoguée ; nous en donnons la substance : « Vous dites, patriarches de Constantinople et d'Acride, que la charité chrétienne et la compassion humaine vous ont engagés à réprimander les Franks et le pape lui-même, parce qu'ils pratiquaient les erreurs des juifs en conservant l'ancien usage de faire la Pâque avec le pain azyme.